

Roussillon **Citoyens**

À Canohès, les Briu sont les premiers à bénéficier du label Origine France Garantie.



La famille Briu prône le patriotisme économique. © F. EHRHARD

Installés à Canohès, dans les Pyrénées-Orientales, Marie-José et Guy Briu sont adeptes du patriotisme économique. Ils produisent 320 000 cols par an en IGP sur 30 ha, avec leur fille Julie et leur gendre Frédéric Mallet. Leur domaine est le premier à avoir obtenu le label Origine France Garantie. « Pour cela, nous avons dû prouver, factures à l'appui, que plus de 80% de nos plants, ou-

tils, cuves, matières sèches, etc., proviennent d'entreprises françaises », explique Marie-José Briu. « Nous avons un camion de livraison Mercedes. Lorsque nous l'avons renouvelé, nous avons pris un Renault », relève Guy Briu. « C'est un engagement citoyen. Même si c'est plus cher, nous contribuons au maintien de l'emploi et donc au pouvoir d'achat de nos clients », explique Julie Mallet.

Les vignerons écoulent 50% de leur production en GMS, 35% dans le circuit traditionnel et 15% en vente directe dans trois boutiques où ils mettent le label bien en avant sur les bouteilles avec un macaron et une collerette tricolore. Sur leurs cartons, ils impriment: « Un produit d'ici, c'est un emploi d'ici ». Ils observent que les consommateurs sont sensibles à leur démarche quand les médias parlent du made in France.

FRÉDÉRIQUE EHRHARD

Bourgogne **Vaste village**

Un nouveau village viticole doit prendre naissance au pied de Chassagne-Montrachet, où les viticulteurs se sentent à l'étroit.

Le village de Chassagne-Montrachet, en Côte-d'Or, manque de terrains. À 5 km de là, Chagny, en Saône-et-Loire, dispose de plus d'espace. Pour permettre le développement de ses voisins, son maire, Michel Picard, a eu l'idée, en 2008, de créer un « village viticole » dans sa commune.

Le projet est sorti de terre sous le nom de Zac du Pré Fleury et se destine à accueillir des « implantations à orientation vitivinicole ». Il va ainsi s'étendre sur 21 ha: 11 ha à Chagny et 10 ha à Chassagne-Montrachet.

Viticultrice sur 11,5 ha, Caroline Lestimé fait partie des pré-inscrits. Son domaine, situé sur les hauteurs du Chassagne-Montrachet, est entouré par d'autres vigneronnes. Depuis qu'elle l'a repris, en 1989, elle a développé ses

ventes au point qu'elle exporte 95% de sa production. Elle a dû aménager et relier entre eux plusieurs bâtiments. Du coup, elle fait « pas mal de gymnastique ». Elle envisage donc de déménager son chai et son bureau dans la Zac, juste en contrebas. Elle hésite encore pour son hangar de matériel viticole. Elle souhaiterait en effet s'installer dans un bâtiment fonctionnel et bioclimatique de 5 000 m². « Je cherche de la place et du confort pour travailler. Je perdrais moins de temps et d'énergie. C'est vrai que mes clients aiment venir dans un endroit traditionnel, mais il est possible de bâtir de belles cuveries », affirme Caroline Lestimé. Avant de se décider, elle doit connaître les prix des parcelles, qui ne sont pas encore totalement arrêtés par la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, qui porte le projet. CÉDRIC MICHELIN

FRAYSSINET

NOS VALEURS SONT NOS FORCES

Thierry DUSAUTOIR, ambassadeur FRAYSSINET marque française n°1 de la fertilisation organique des sols et de la stimulation naturelle des plantes.

www.groupe-frayssinet.fr YouTube f